


Adresse de facturation

MATESE Michel
14 rue des magniens
21700 ARCENANT
France

Adresse de livraison

MATESE Michel
PROXI (P87138)
20 GRANDE RUE
21700 MEUILLEY
France

N° facture :	Date facture :	Référence :	Date commande
FACPPF241001798	21/10/2024	300295	18/10/2024

Code article	Désignation	Quantité livrée	Prix net HT	Montant net HT
RG-911442	Barres de maintien extensibles pour camping-car - Modèle : double étirable de 25 à 43 cm (Une pièce)	1,00	6,58	6,58
RG-911452	Barres de maintien extensibles pour camping-car - Modèle : double étirable de 40 à 71 cm (Une pièce)	3,00	7,92	23,75
RG-912724C	Bouilloire électrique 12 volts pour camping-car WOL	1,00	14,73	14,73
RG-221242	Barres de maintien extensibles pour camping-car - Modèle : simple étirable de 25 à 44 cm (Lot de 3)	1,00	7,38	7,38
RG-221252	Barres de maintien extensibles pour camping-car - Modèle : simple étirable de 41 à 71 cm (Lot de 3)	1,00	7,46	7,46
RG-166188	Grey Water Fresh concentré THETFORD	2,00	7,48	14,97
RG-166130	Duo Tank Cleaner concentré – 800 mL THETFORD	2,00	8,33	16,65

Adresse de retour après avoir obtenu votre numéro de dossier SAV auprès du service client :

Just4Camper
Service VAD Retours
21 rue Henri Becquerel
CS 60901
11201 Léznigan Corbières Cedex

GARANTIE CONTRACTUELLE 24 mois : conservez cette facture qui tient lieu de bon de garantie.

Date	Mode de règlement	Montant
18/10/2024	ADYEN	110,12

Eco-participation DEEE HT	0,25
Montant total HT	91,77
TVA 20,00 sur	91,77
TVA acquittée d'après les débits	18,35
Montant total TTC (EUR)	110,12

Selon la Loi N° 80335 au J.O. du 12.05.1980 "le transfert de propriété ne sera effectif qu'après le règlement intégral de cette facture".
Dans l'hypothèse d'un retard de paiement par rapport à l'échéance prévue, une pénalité sera automatiquement appliquée égale au taux de base bancaire + 3 points, en cas de frais de recouvrement, ces derniers seront à la charge de l'acheteur. En application des règles du code de procédure civile et en cas de désaccord entre les parties, le litige sera soumis au tribunal territorialement compétent